



**Aide à la prédication**  
**Dimanche 2 août 2020**  
**Jean 9, 1-17**

Pasteur Pascal Hubscher,  
Aumônerie hospitalière Strasbourg

### **Situation du texte**

L'une des spécificités de l'Évangile de Jean parmi les Évangiles, est certainement de répondre à une question essentielle et ce dès le prologue (Jean 1) à savoir : « Qui est vraiment Jésus ? », « Quelle est son identité ? » et particulièrement « Comment fonder son identité divine ? ». Les « JE SUIS » de l'Évangile vont manifester cette dimension confessante de réponses à cette question.

Notre texte, et plus exactement le chapitre 9 jusqu'au verset 41, fait de cette question le sujet même du développement de ce signe (miracle), cette guérison de l'aveugle de naissance, qui pose la question de l'identité de celui qui opère un tel signe. Y voir un prophète est la moindre des choses (v. 17), y voir le messie envoyé de et par Dieu en est une autre et fait l'objet d'un violent débat (versets 28 à 34) et d'une prise de risque à laquelle les parents de l'aveugle eux-mêmes ne sacrifient pas (versets 22-23) comme l'aveugle lui l'osera (v. 38).

### **La structure du passage**

Notre passage constitue donc le rappel du miracle et introduit le début de l'enjeu de son interprétation, juste le début ! Après, il y aura :

- le débat autour des parents versets 18-23,
- puis le débat des pharisiens avec l'aveugle qui renvoie l'interrogation aux pharisiens eux-mêmes en fonction de leur logique propre, versets 24-34,
- le dialogue révélateur entre Jésus et l'aveugle qui le confesse versets 35-38,
- et enfin la finale entre les pharisiens et Jésus versets 39-41.

Dans notre péricope, on peut cependant distinguer plusieurs sous parties :

1. v. 1-7 : la narration de la guérison de l'aveugle de naissance,

2. v. 8-12 : la double incertitude sur l'identité même de l'aveugle qui raconte ce qui lui est arrivé et sur celle de celui qui l'a guéri. Personne ne reconnaît personne ou du moins ne les situe avec certitude.
3. v. 13-17 : la vérification des 2 identités à « l'état civil » auprès des pharisiens chargés d'authentifier qui est qui. Mais ceux-ci bottent en touche, au sujet des deux d'ailleurs, ce que la suite démontrera puisqu'ils en appellent aux parents pour reconnaître et leur fils et son guérisseur !

Tout le débat et la controverse sur les identités sont alors posés.

## Éléments de contenus

Il est clair que l'ensemble du passage ne se comprend que dans la dialectique du pur et de l'impur. Du côté de l'impur, le péché, le mal et la maladie qui sont le signe du Satan, l'adversaire de Dieu. Du côté du pur, le bien, ici la guérison qui ne peuvent être que du côté du divin, source de vie et non de la mort, de la lumière et non des ténèbres, ...

Reprenons les éléments selon les parties.

### 1. v. 1-7

Dans la première partie ce sont les disciples qui posent la question et mettent le cadre dont nous venons de parler. La question est surprenante car la vision du mal et de celui qui le porte n'est pas, alors, individualiste (on ne paie pas que ses propres péchés). *Le mal se transmet de l'un à l'autre* (dimension sociale) *et de génération en génération* (dimension historique). On n'avait pas encore inventé les thérapies psycho-familiales et la psycho-généalogie mais on pensait déjà que la maladie ou « les problèmes » se « répercutaient » d'une génération à l'autre – avec ou sans secrets de familles ! Et les disciples posent la question à Jésus face à cet aveugle congénital : est-ce héréditaire ?

On peut se demander pourquoi cette question les inquiète : trouvent-ils cela injuste, excessif, immoral ? Veulent-ils que Jésus se positionne face à cette affirmation de la loi mosaïque sur l'aspect bien souvent héréditaire du péché ? Ils posent au moins la question pour laquelle les autres ont déjà la réponse (v.34) : pour les pharisiens l'affaire est classée en effet.

Force est de constater que Jésus ne répond pas directement à la question : il ne démonte ni ne critique pas essentiellement le lien entre péché et maladie, ni la potentialité héréditaire de cette transmission. Il botte en touche mais, ce faisant, il dit : d'une part que l'on ne peut pas enfermer le malade dans son histoire, dans l'étiologie de son handicap, d'autre part qu'il y a un avenir de vie (« œuvres de Dieu ») pour lui, un « à venir » divin, une Espérance qui révèle la divinité, son action toujours possible, toujours promise.

Dans les versets 4-5, Jésus affirme qu'il est, en personne, « à venir » divin. Cette prise de conscience sera progressive chez l'aveugle lui-même, qui d'abord ne le confesse pas (v.12) avant d'y parvenir (v.38). Les pharisiens resteront aveugles (v.40).

Vient ensuite l'œuvre de Jésus comme thaumaturge (v.6-7), pour le coup assez classique puisque la boue thérapeutique était déjà connue et que l'eau reste un moyen de purification également « validé ». Le nom de la piscine dont une étymologie est donnée ici repose la question centrale de savoir si ce Jésus est bien l'envoyé attendu ?

## **2. v. 8-12**

La deuxième partie du passage est celle des effets de la transformation. Ce n'est pas seulement quand on se coupe les cheveux et que l'on met un masque que l'on devient méconnaissable ! C'est aussi quand on guérit après un accident grave ou d'un handicap ancien enfin assumé et transcendé, et qu'on ne tarit plus sur ce qui vous est arrivé et que tous veulent l'adresse du guérisseur (v.12).

Bien que voyant, l'aveugle guéri ne sait plus où est celui qui l'a guéri. La reconnaissance n'est pas dans la localisation de son guérisseur mais dans la révélation à venir de son identité essentielle qui va aller de pair avec l'identité de disciple à venir pour l'aveugle, lui qui ne sait plus non plus où il en est vraiment, n'étant plus mendiant ce qui était son état préalable et n'a plus aujourd'hui de raison d'être. Car la question centrale et bascule du chapitre est la question du verset 27 : « devenir son disciple ? »

## **3. v. 13-17**

Jésus agit un jour de sabbat, ce qui renvoie à la loi mosaïque. Il a opéré un jour où l'on ne travaille pas, pas même pour soigner - et ce n'est pas une urgence depuis le temps que cet homme est aveugle ! La loi mosaïque définit le pur et l'impur, le bien et le mal, le divin et le satanique. Le non-respect de la loi permet à certains pharisiens de ne pas trancher du côté du bien, l'œuvre réalisée par Jésus. Ce point seul crée le débat - comme souvent avec Jésus - pour le mettre en accusation, mettre en question sa divinité.

Ce vrai débat d'interprétation de la loi et de l'Écriture renvoie indirectement au débat d'interprétation posé par les disciples quant au péché de l'aveugle né ou de ses parents : où est le péché, le pur et l'impur ? L'attitude de Jésus est un vrai débat pour ces lecteurs sincères de l'Écriture que sont les pharisiens, au cœur d'un dilemme éthico-théologique que constitue cette guérison le jour du sabbat !

Ne sachant trancher leur débat, les pharisiens interrogent l'aveugle ; celui-ci déclare Jésus « prophète » ce qui embarrasse, plus encore, les pharisiens. Car les prophètes sont tout à la fois dans le premier testament ceux qui rappellent à l'obéissance de la loi et ceux qui luttent contre l'hypocrisie et le légalisme mortel d'un usage trop strict de celle-ci. L'aveugle renvoie donc dos à dos les deux courants de pharisiens en désaccord au sujet de Jésus. Par cette appellation, il ne résout pas leur problème ; ce que la suite de l'enquête par ces derniers, prouve alors !

Dans ce passage c'est l'interprétation de la loi qui est mise en question, un vrai débat de pharisiens qui ne peuvent s'en sortir sur le fond de la question.

La loi n'arrive pas à tirer au clair par la « lecture » de ses actes, l'identité de ce Jésus ! Les voilà très embarrassés au point qu'ils interrogent tous les protagonistes de cette affaire jusqu'à Jésus lui-même (v.40). Jésus d'ailleurs fera alors le lien entre aveuglement et péché en parlant alors des pharisiens (v. 41) !

### **Pistes de prédication**

*Les pistes de prédications sont évidemment multiples à partir de ce texte.*

On peut, bien sûr, interroger *le lien maladie et* péché mais en se méfiant d'une interprétation tellement moderne que l'on négligerait que le texte ne nie nullement ce lien dans la vision de l'époque qu'il reprend et véhicule. En revanche, l'idée d'affirmer un non-enfermement dans la maladie, une espérance toujours possible en son cœur et l'invitation de Dieu à regarder vers l'avenir et non à s'enfermer dans le passé est bien dans le texte.

L'opposition jour et lumière / nuit et ténèbres, opposition « créationnelle » qui permet de situer Jésus et de savoir de quel côté il est, invitant à travailler même le jour du sabbat aux œuvres de Dieu quand il est présent, peut inciter à une réflexion sur la question des *œuvres chrétiennes, du rapport au travail et donc du repos*. N'y aurait-il plus, selon ce passage, de temps de repos quand « Le seigneur est là » pour agir ?

Comment ne pas *interpréter les guérisons*, y compris par les soins des médecins et autres soignants comme des guérisons divines même selon des protocoles connus ou habituels. Chaque fois que la vie triomphe où est notre reconnaissance envers Dieu ?

Comment pouvons-nous accepter que *les gens changent dans leurs vies*, qu'ils vivent des « métanoia » diverses et soient méconnaissables, n'entrant plus dans l'étiquette que nous leur avons collée ? Sommes-nous prêt/e/s à reconnaître de tels changements surtout quand ils vont vers plus de vie, de fraternité, de bonté, de joie ? A-t-on besoin que quelqu'un valide ces changements pour que nous reconnaissons ceux qui ont changé de vie, de façon d'être ? *Et si Dieu était dans ces conversions ?* Pouvons-nous les accueillir au lieu de renvoyer toujours les gens à leur passé, à leurs erreurs, à leur péché personnel ou familial ? Quelle importance donnons-nous à ces théories de « psycho-généalogies familiales » qui enferment souvent les uns ou les autres dans un déterminisme péjoratif sans avenir ? Acceptons-nous que Dieu fasse toutes choses nouvelles pour nous et pour les autres aussi ?!

Notre compréhension de la volonté divine est-elle un éteignoir qui interdit plus qu'il n'accueille les actions de vies qui nous rejoignent via d'autres ? Le jugement au nom de cette volonté, exprimée ou présumée, ne nous empêche-t-il pas d'accepter la vie au nom d'un légalisme et d'un moralisme soi-disant bien chrétien ? Que faisons-nous, comme chrétien, du critère de la vie, du pardon, de la joie, de la liberté et de l'amour partagé comme ultime instance décisive de discernement du bien ? *Quels sont nos critères d'interprétation du réel* qui nous entoure, au nom du christ, surtout quand ce réel nous déboussole ?